

Mon ami l'Abbé Verdière

Curé de Saint-Gervais en 1789

Par Alphonse SUBTIL, professeur honoraire.

Il vous paraîtra sans doute de la plus haute fantaisie de déclarer qu'un curé de campagne décédé depuis plus d'un siècle soit l'un de mes amis. Si cependant ce disparu n'a pas de secrets pour vous, s'il vous confie ses pensées et si celles-ci provoquent chez ceux qui en prennent connaissance une très réelle sympathie, on est en droit d'accorder à leur auteur une sincère amitié. Vous en jugerez vous-même par la présente communication qui va vous être faite.

a) Les documents

Il reste dans le village les trois cahiers manuscrits originaux de l'Abbé Verdière, intitulés par l'auteur «Mémoires et Confessions». D'après lui, ils étaient destinés après son décès (survenu le 20 avril 1817) à être remis à son frère, avocat au Parlement de Rouen. À la suite de circonstances qu'il ne m'a pas été possible de connaître, ces cahiers sont restés dans la maison de l'abbé, acquise par M. de Kermoyan, grand-oncle de M. Henri Bellet, qui les possède aujourd'hui. Personnellement, je possédais un autre cahier qui relatait à la fois en latin et en français, l'histoire de l'école supérieure que notre ami avait fondée dans le village. Il l'appelait la Petite Chartreuse. Ce dernier document a été détruit lors de l'incendie des Andelys, par les Allemands, en juin 1940. Je n'en ai plus que quelques extraits.

Les «Mémoires et Confessions» ont été copiés entièrement par mon vieil ami Victor Le Ronne, en 1915, puis par moi-même d'après cette copie, en 1925. Bien que Potiquet, notre historien magnytois, rattaché à l'abbé Verdière par des liens familiaux étroits, ait parfois fait mention de ces documents, la plupart sont inédits. Ils me permettent, avec les archives magnytoises, de reconstituer toute l'époque révolutionnaire à Saint-Gervais, car les anciens registres municipaux n'ont pas été retrouvés.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 1^{er} juin 1955, puis publiée sous cette référence:

SUBTIL (Alphonse), *Mon ami l'Abbé Verdière*. Le Mantois 6 — 1955: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 1955, p. 6-11.

b) Le personnage

Né[#] à Évreux, le 10 juillet 1741[#], l'abbé Verdière entra au séminaire en 1761, fut tonsuré en 1769, sous-diacre en 1771. En 1772, il est nommé professeur au collège des jésuites de Vernon, puis au séminaire d'Évreux en 1793 et il se charge la même année de l'éducation de Louis-Hector Lemaillé, âgé de 15 ans, fils du Lieutenant Général du bailliage de Magny. En 1775, il est ordonné prêtre et quitte Magny en 1777 pour aller à Bouast, commune d'Ableiges (S.-et-O.), faire l'éducation d'un enfant. Enfin, le 30 décembre 1779, il est nommé curé de Saint-Gervais. Littérateur frivole et plein d'esprit, déclare l'un de ses successeurs, l'abbé Lebeau, il adopte les idées de la Révolution. Nommé Procureur de la commune, il fit à ce titre, à ses paroissiens, un discours sur les avantages du nouveau régime. Reçu membre de la Société Populaire de Magny, fondée le 5 novembre 1793, il demanda que ses prénoms fussent changés en ceux de Joannès-Publicola¹. Le 1^{er} Décadi de Pluviôse an II (29 janvier 1794), lors de l'inauguration de la salle de cette société, il prononça l'apologie de Marat et de Pelletier de Saint-Fargeau, devant les bustes de ces deux martyrs de la Liberté, déposés dans cette salle. Dans une note marginale écrite plus tard sur une page de ce document, il avoue s'être lourdement trompé à l'égard de ces deux hommes. Il fut le premier prêtre du canton de Magny à prêter serment à la Constitution civile du clergé et renonça à ses fonctions de prêtre aussitôt que l'église fut fermée (7 Ventôse an II - 25 février 1794). Il préside cependant au premier mariage civil de Saint-Gervais, en même temps qu'il continue de baptiser.

Malgré « l'éclat de son apostasie », ajoute son biographe, il fut arrêté à son domicile, le 3 Germinal an II (23 mars 1794) et conduit à la prison de Mantes. Il y écrivit « Le Philosophe en détention », comédie charmante, qu'il adressa au citoyen Crassous, représentant du peuple, en mission dans le département de Seine-et-Oise. La Société Populaire de Magny, sur la demande des habitants de Saint-Gervais, réclama le 20 Floréal an II (9 mai 1794), l'élargissement de M. Verdière. Il fut mis en liberté quelque temps après, sous la condition de ne plus résider dans le canton de Magny. Il se rendit à pied à Évreux, chez sa sœur, puis en juin 1795, lorsque le calme

[#]Sous le prénom Jean-Baptiste [NDÉ]

[#]Lire 1748 [NDÉ]

¹ Valérius Publicola (509 av. J.-C.), consul qui montra la plus grande déférence pour le peuple.

fut un peu rétabli, il revint à Saint-Gervais vivre très pauvrement, étant à la fois curé, jardinier et instituteur.

En 1797, il fut nommé professeur à l'École centrale du département de l'Eure (lycée d'Évreux). Vers 1805, il établit à Saint-Gervais, dans la jolie maison qu'il avait fait construire, une pension qui prit le nom de Petite Chartreuse. Il s'y faisait appeler le prier du couvent. Pédagogue habile, il composa pour ses élèves une géographie et une grammaire d'après un plan original. Il y forma quelques bons élèves: Dulong, ancien député de l'Eure; De Banfreville, conseiller à la Cour d'Appel de Rouen; Potin de la Mairie, auteur de plusieurs romans, historien et maire de Gisors.

Après le Concordat, il ne fut pas rappelé à la cure de Saint-Gervais, sa conduite avant été jugée trop scandaleuse. Cependant, vers la fin de sa vie, il reprend ses habitudes ecclésiastiques et les registres paroissiaux nous le montrent remplissant certaines fonctions de son ministère. L'une de ces dernières fut le mariage de M. Pie de Replonges de la Mirandole, dessinateur habile, avec M^{lle} Potiquet, dont les familles étaient très amicalement liées au prêtre.

L'abbé Verdière décéda à Saint-Gervais, le 20 avril 1817, à l'âge de 68 ans 8 mois. Il fut inhumé dans le cimetière qui se trouvait alors autour de l'église, par J.-B. Lefébure, curé de Magny, en présence de Bertaux, curé de Cléry, qui avait été son vicaire, de Pelletier, curé de Serans, Dujardin, vicaire de Magny, et Drahon, curé de Saint-Gervais. Ses ossements ont été transférés ensuite au nouveau cimetière et sa pierre tombale, en schiste noir, est apposée en tête de l'ossuaire des ancêtres.

Dans ma jeunesse on parlait encore avec beaucoup de respect et d'admiration de ce prêtre qui fut l'un des bienfaiteurs de notre église et de notre village.

Portrait

C'était un homme grand, pourvu d'un certain embonpoint, au visage coloré, couronné d'une chevelure blonde ondulée. Voici d'ailleurs le portrait qu'il fait de sa personne et vous jugerez par cette première citation de la valeur de son œuvre littéraire, de sa culture étendue et de sa fantaisie spirituelle.

Année 1780. — Coup d'œil sur moi-même

S'il est facile de faire la satire d'autrui et de saisir les défauts de la Société, il est plus difficile, ou du moins il est rare de se regarder soi-même une bonne fois dans la vie, et de s'ouvrir le cerveau avec la hache de Vulcain, non point

pour en voir jaillir minerve toute armée, mais la folie avec ses grelots. On a dit qu'on était trop voisin de soi pour distinguer ses traits, je veux en essayer aujourd'hui comme Rembrandt se peignit lui-même en se voyant dans un miroir... tout ce que j'apercevrai, je laisserai ma plume le noter, quitte à ne jamais outrer le papier, noirci de mes défauts.

Naissance. — À considérer les classes de la société, ma naissance est plus que commune. Un petit commerce de sabots de vaisselle de terre, a mis mon père, le plus honnête et le meilleur homme du monde, en état de soutenir onze enfants. Je suis l'aîné... Ce défaut de naissance blessant un peu l'orgueil, je me suis réduit, comme bien d'autres à regrimper ma généalogie jusqu'au premier de notre espèce bipède, et le livre de Rousseau sur l'égalité des conditions m'a toujours séduit. Tout homme à écusson me déplaît et il faut qu'il ait des vertus bien douces et honnêtes pour effacer ce tort. Je voudrais bien que les hommes qui n'ont de taille que 5 à 6 pieds ne se perchassent pas si haut par des titres vains; c'est-à-dire que, renard sans queue de la fable, je voudrais persuader à ceux qui en ont de se la couper comme inutile et embarrassante.

Caractère. — Une figure douce et l'aisance dans le travail me faisaient tout pardonner. Sous la férule même des régents mon caractère indépendant se développait. Mon père... ne voulait pas qu'on me contredit et sans une mère aimante et vive qui voyait mes défauts et les combattait, je serais aujourd'hui insoutenable.

Au cours de ses études scolaires de seconde

le principal donne pour sujet de prix, un morceau sur les cloches. Sur les cloches? dis-je au professeur qui dictait... Je replie mon portefeuille et me retire avec arrogance, disant que je ne travaille pas sur une si extravagante matière.

Il lui est alors ordonné de ne pas suivre en rhétorique ses compagnons plus dociles.

Et moi, ajoute-t-il, j'entre en rhétorique, je compose, et j'obtiens la chaire d'Empereur. Ce beau titre efface ma faute et me prive d'une mortification qui m'eût été salutaire.

Il se demande comment avec un tel caractère il a pu revêtir la robe de prêtre.

L'indépendance puisée dans les livres de Rousseau, l'irréligion des écrits de Voltaire, l'impureté de mille pièces de poésie, l'ignorance et le dégoût des thèses théologiques, semblaient devoir me garantir, et plus encore mon inflexibilité avec des supérieurs que je ne ménageais pas plus que s'ils avaient été des égaux hargneux. Il était donc écrit au grand livre des Destins que je serais de la tribu de Lévi. Si un supérieur ecclésiastique me parlait avec la morgue qui leur est propre, il pouvait compter sur une négation absolue et sur une désobéissance complète. Humilité chrétienne, vous êtes bien loin de mon cœur! Ce

caractère n'a pas changé. Douceur, honnêteté; tout! Dures paroles et ton impératif; rien!

Esprit. — Qu'est-ce que l'esprit? Je n'en sais rien et ne veux point le définir. Ai-je de l'esprit, moi? Je n'en sais rien. Je crois en avoir par comparaison. Quand je vois Théobaste dans la société ouvrir une bouche pour ne lâcher que des sons et ne rien dire de suivi ni d'agréable. Quand j'entends Lisidor raconter longuement et sans intérêt une historiette qui tient un volume dans son récit. Quand Lucinde applaudit tout, bon, commun, mauvais; je me dis: «Vraiment tu as plus d'esprit et de goût». Mais si Lysandre lance mille traits charmants s'il est l'âme de la Société, si tout, jusqu'au chien se tait pour l'entendre; alors je me dis: «Mon ami, tu n'es qu'un sot». C'est-à-dire que j'ai de l'esprit ou que j'en manque selon les lieux et les personnes.

Science. — Je ne suis ni chimiste, ni mathématicien, ni géomètre, ni médecin. Mais au moins en littérature ai-je fait quelques pas? Beaucoup le croient et parce que les vrais juges sont ceux qui savent le plus et qu'ils sont rares en nos provinces, c'est assez pour s'en faire accroire... Et l'on dit: Oh! c'est un homme bien instruit! Comme M. Jourdain dans l'orthographe, dans l'art de faire une fleur en tapisserie et de joindre quelquefois avec peine une rime à une autre rime.

Sentiment. — C'est une maladie du moment d'aimer les hommes... en paroles: de s'extasier sur les maux d'autrui... sans y remédier, d'avoir à la bouche le mot précieux de sensibilité... sans en avoir l'âme aucunement émue; je puis bien dire, moi, que je regarde les hommes en général avec bonté, qu'il n'en est point que je haisse et que le tableau d'un malheureux me saisit et m'inquiète. Je leur permets d'être tout ce qu'ils veulent. Que Périclès soit dévot, qu'Alciabiade soit incrédule, que Ménalque soit fanatique, je ne m'en informe point, et si Cléobule, faux et menteur, au lieu de la reconnaissance qu'il me doit, est le premier à me décrier, je me plains sans être agité par l'aiguillon de la vengeance... Je me console dans l'amitié de quelques personnes chéries.

Mais arrêtons ici le portrait de notre personnage afin de savourer plus longuement la diversité de son œuvre littéraire.

c) Son œuvre

Voici le rondeau écrit antérieurement à 1789 à l'adresse d'une Magny-toise, M^{me} De Laître, qui demandait des vers à l'occasion, croit-on, de la fête de la Supérieure du Couvent des Ursulines de Magny.

Pendant trois jours j'ai gratté mon toupet.
Sur tous les sens, retourné le sujet;
Et rien, rien, rien pour votre octogénaire;
Quand il s'agit de besogne ordinaire,
Parbleu je trotte, et ce m'est un jouet.
Souvent ai vu, bien que rimeur pauvre,

Pour un tendron s'animer moi, archet.
Et zeste en v'la plus que n'en ai pu faire.
Pendant trois jours.

Gentil bandeau sur un front plus jeunet,
Aimable ris teint frais, charmant caquet,
Croyez-moi bien, en ferai mon affaire,
Mais du couvent la Révérende Mère
De moi n'aura pas même un triolet.

Pendant trois jours.

Et voici pour M. Arnoult, censeur royal, à l'occasion de son mariage :

Du volume nouveau que l'hymen vous confie
Courage, Monsieur le Censeur.
Sondez-moi bien la profondeur ;
Quittez Platon, bonsoir à la philosophie,
Oh ! Dieux que n'ai-je ainsi dans mes tristes marais
Quelqu'ouvrage nouveau rempli d'autant d'attraits,
À lire au lieu d'une homélie !

Voulez-vous connaître les usages et coutumes locales du jour de l'An ?
Extrayons ce qui suit d'une lettre à M^{lle} De Montmarquet :

Le drôle de jour pour moi que le Jour de l'An ! C'est une ruine. Ôtez votre
charmant bon-jour et celui de ma petite voisine, le reste n'a rien de bien
agréable.

À cinq heures du matin, c'est le clerc du village et le bedeau — et moi de
leur donner 6 livres.

On court à matines que l'on chante en vrais aliborons, et au retour les mar-
guilliers, les chantres viennent saluer leur pasteur.

À déjeuner tout cela.

Ensuite, les enfants de chœur en aube de grosse toile bise et en ceinture
bleue se présentent. (Ils étaient cinq). M. le Curé fait un petit sermon et à cha-
cun : 24 sols. Voilà encore 6 livres.

Bredadi... Bredada... tous les enfants du village et je donne des brioches...
Ô, combien ! Il en passe pour plus de 12 livres.

Les pauvres viennent clopin-clopant et c'est la mort pour la bourse.

Les fermiers entrent et leurs femmes : Vous restez à dîner avec moi. — Vo-
lontiers. — Et voilà vingt couverts... les broches tournent... les fourneaux
fument. La cave reçoit le plus terrible échec de l'année.

C'est ainsi que l'on a de l'influence dans sa paroisse et que les bons habi-
tants des champs prennent des sentiments pour leur ministre. Mais combien,
mon cher compère, avez-vous de revenu ? 2 000 livres...

Et pour terminer j'en arrive à ce qui peut intéresser l'histoire de Mantes. Détenu à la prison de cette ville, en mars 1794, en compagnie des autres prêtres de la région et de trois vigneron de Guerville, chantres à l'église de leur village, notre ami utilise ses talents littéraires à la rédaction de pétitions au représentant du peuple Crassous qui visaient à obtenir la délivrance des détenus.

Voici parmi elles celle qui fut faite en faveur du Père Villers, cordelier de Magny:

Citoyen représentant,

Voici mot pour mot ce qu'est Villers, détenu à Mantes, ex-cordelier de Magny, saisi dans le filet qui a rafilé tous les clercs de la commune et des communes circonstantes.

Un hom... oui un hom...; il en a la figure. Marin dans son jeune âge, il a fait plusieurs courses et n'a rien conservé dans sa mémoire, ni des lieux, ni des circonstances.

Prêtre sans latin ni grec, il n'a ni prêché, ni écrit, pas même une lettre dans tout le cours de sa vie. Ce qu'il a retenu merveilleusement, c'est de fumer de manière à pouvoir être comparé à un poêle toujours rempli de tabac scaferlati! Sur l'avis cependant qu'il y avait une révolution en France, il a déposé ses lettres (de prêtre) à l'exemple de Masselin, curé de Magny, de Pelletier, vicaire et de Verdière, le patriote du coteau voisin.

Étonné de se voir délogé de son gîte à 60 ans et de ne plus voir les mêmes murailles qui le contenaient, il te demande, citoyen Représentant, de pouvoir y retourner et y achever le dépérissement de sa végétation animale.

Un détenu chargé de faire une pétition pour le citoyen Villers, n'a cru pouvoir mieux faire, sans dessein de blesser, que d'en faire le portrait.

Signé: VERDIÈRE.

Villers est sorti de prison quelques jours après l'envoi de la pétition.

Bien des choses intéressantes pourraient encore être extraites de ces «Mémoires et Confessions». Il me serait possible en puisant à ces mêmes sources de faire revivre toute une partie inédite des événements qui eurent lieu à Mantes à cette époque. Mais n'abusons pas de votre patience.

Et maintenant que vous connaissez ce prêtre plein de bonté, ce littérateur distingué, ce professeur remarquable, je suppose qu'il vous sera devenu si sympathique que vous pourrez dire comme moi: «Notre ami l'abbé Verdière, curé de Saint-Gervais, en 1789, a écrit ceci, et a dit cela...»